

# AG PNV M

**Le 16/04/2022 - Gap-Tallard**

## **Annexe n°2 - Bilan Moral du Président Louis Collardeau**

En préambule à notre AG, nous ne pouvions pas commencer cette assemblée sans prendre quelques instants de silence en mémoire à notre ami Marc PICARD qui nous a quittés le 08/03/2022 à la suite d'un tragique accident aux commandes son autogyre. Marc était le secrétaire adjoint du PNV M et avait, en particulier, œuvré ces derniers mois à la mise en place du centre fédéral d'examen théorique au sein du PNV M.

En toute discrétion, le PNV M à fêté ses 10 ans en 2021. Après les épisodes sanitaires, 2021 a été une année de retour progressif vers une activité « plus normale » de notre structure et des vols. Les formations au vol montagne continuent d'avoir autant de succès auprès de nos stagiaires, et sont devenues une référence reconnue par nos pilotes mais aussi nos instances de tutelle DGAC et MJS.

A présent que la convention d'utilisation de nos locaux a été signée pour 10 ans avec le conseil départemental des Hautes-Alpes, nous avons réalisé des travaux de modernisation des locaux, salle de cours et sanitaires, pour un meilleur accueil de nos membres et des stages de formation.

Le vol montagne est une activité particulièrement exigeante dans un écosystème sensible. La pérennité de notre pratique est conditionnée par la responsabilisation de nos pilotes de montagne qui doivent y porter une grande attention : tout d'abord en minimisant les nuisances en privilégiant les ULM très silencieux, en limitant les tours de piste sur les altisurfaces, et en respectant notre environnement, notamment en prenant connaissance des zones sensibles comme les ZSM pendant leurs périodes d'activation : (<https://zsm-gypaete-barbu.lpo.fr> , mot de passe licenciés FFPLUM : [ZSMGYPANAT France](#) ). Le PNV M a intégré dans toutes ses formations un module spécifique en partenariat avec les responsables de ces espaces protégés.

Nous avons tous été surpris du contenu la loi d'environnement dites 3DS publiée le 21 février 2022 dont l'article 63 modifié à l'initiative de quelques sénateurs et députés, présente des menaces pour nos activités dans son interprétation, en particulier les atterrissages en « zones montagneuses » . Avec l'AFPM nous avons aussitôt saisi la DGAC qui a notre étonnement n'avait pas participé à cette rédaction, le sujet est en discussion entre le ministère des transports et de l'environnement pour obtenir des clarifications nécessaires dans ses modalités d'application.

Le bilan sécurité est bon sans aucun incident dans le cadre de l'activité du PNV M et la formation au vol montagne contribue à une pratique plus sûre du vol en montagne.

Le PNVM accueille aussi ponctuellement dans ses locaux des stages de formation organisés par l'AFPM, avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Le nouveau président de l'AFPM est Jean Bienvenu

Paul Prudent, notre chef de centre, et Véronique Beringer, notre secrétaire, vous dresserons le bilan de l'activité 2021.

Alain Prunenec, trésorier nous présentera les comptes qui sont bien équilibrés.

Les perspectives 2022 sont bonnes, avec plusieurs stages déjà planifiés et déjà complets pour certains. Rassemblement de Nossage en octobre, GALDEZ entraînement STOL, présence à Friederishafen et au MULM à Blois.

Depuis mai 2022 le PNVM est aussi un centre d'examen pour passer le théorique ULM.

En synthèse, le PNVM fonctionne bien et continue son développement. Ce succès repose sur une belle équipe d'animation, portée par des instructeurs dévoués et compétents qui assurent tous bénévolement l'encadrement des stages avec un haut niveau de sécurité.

La force du PNVM, c'est d'abord les liens d'amitié autour de la passion du vol en montagne, qui impose respect, humilité, vigilance, ainsi que le partage de ces valeurs entre nos membres et avec nos stagiaires.

Louis Collardeau

Président du PNVM

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louis Collardeau', with a large, stylized initial 'L'.